

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 13 décembre 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etai
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL

Procurat
ion(s) : Monsieur Jean-Louis HOERLE ayant donné pouvoir à Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY, Monsieur Nicolas MATT ayant donné pouvoir à Madame Françoise PFERSDORFF

Excusé(s) :

Absent(s) : Monsieur Mathieu CAHN

Rapporteur : Monsieur Bernard FISCHER

N° CD/2018/148 - *050 - Fonctionnement de l'Assemblée*
Proposition de délégations consenties au Président du Conseil Départemental hors commande publique
Propositions de délégations consenties à la Commission Permanente et au Président en matière de commande publique
Propositions de délégations consenties à la Commission Permanente, hors commande publique

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental :

- décide de donner délégation à Monsieur Frédéric BIERRY, Président du Conseil départemental du Bas-Rhin, pour l'exercice des attributions :

o hors commande publique, selon les termes figurant en annexe 1 à la présente délibération ;

o en matière de commande publique, selon les termes figurant en annexe 2 à la présente délibération ;

- demande que le président rende compte de l'exercice des délégations ainsi consenties dans les conditions fixées également en annexe 1 et 2 à la présente délibération.

- En conséquence, abroge les précédentes délégations accordées au Président du Conseil Départemental, notamment la délégation donnée au Président prise le 26 mars 2018 en sa délibération n°CD/2018/009 : « le Conseil Départemental autorise, par ailleurs, le Président du Conseil Départemental à décider, par voie d'arrêté, de l'attribution des aides sollicitées par les particuliers en application de la délibération de la stratégie habitat proposée à la Plénière le 26 mars 2018. L'Assemblée Départementale sera informée annuellement des aides ainsi attribuées.

»

- décide de donner délégation à la Commission Permanente en matière de commande publique, selon les termes figurant en annexe 3 à la présente délibération.

- décide de compléter la délégation à la Commission Permanente hors commande publique comme suit :

I. Dispositions génériques

1.1. Avantage financier

o Ensemble des décisions (dont approbation, modification et résiliation des conventions,) relatives à l'attribution de subventions ou tout autre avantage au profit du Département n'entrant pas dans le champ des compétences du Président;

o Décisions relatives aux appels à projets ou appels à manifestation d'intérêts auxquels le Département postule dans le cadre de ses compétences.

- décide de modifier la délégation à la Commission Permanente hors commande publique de la manière suivante : la dénomination « 030 – Gestion des bâtiments au chapitre « Administration générale » est remplacée par « Administration, conservation et disposition des biens meubles et immeubles »

Non participation au vote : Monsieur Frédéric BIERRY

Pour extrait conforme :
Pour le Président

La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20181213-lmc1122219-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 19/12/18